



## changement de statut étudiant vers salarié

Par **omaro**, le **19/02/2012** à **01:37**

Bonjour à tous ; très heureux d'avoir participé à ce forum, ma situation est la suivante  
Je suis étudiant étranger de nationalité algérienne, j'ai eu un Master 2 comptabilité en 2010-2011

J'ai fais une inscription pour l'année 2011-2012 et j'ai obtenu une carte de séjour étudiant valable encor pour 9 mois, ce mois de février 2012 j'ai eu une proposition d'embauche soit en CDD ou CDI avec 1.5 x smic et je souhaite commencer la procédure de changement de statut.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Est-ce que je peux travailler en CDI avec une carte de séjour étudiant et attendre la réponse pour le changement de statut ? quelle est la meilleur solution un CDD ou CDI
- 2) Les solutions envisageables en cas de refus de changement de statut ?
- 3) Peut-on changer une préfecture après un refus de changement de statut ?

Merci de vos réponses